



École Thiers

Après trois ans de très lourds travaux de rénovation, le groupe scolaire Thiers (élémentaire et maternelle) a été inauguré le 16 septembre par Jean-Pierre Fourcade. Cette manifestation a été l'occasion pour le sénateur maire de saluer cette opération remarquable.

« Thiers est le symbole d'une double concertation : celle qui s'est établie entre la mairie, les directeurs et les parents d'élèves, et celle, de chaque instant, entre les services municipaux, l'architecte Sylvie Domela et l'entreprise Léon Grusse », a rappelé le sénateur maire Jean-Pierre Fourcade lors de la visite inaugurale de l'établissement scolaire, le 16 septembre. Tous les intervenants s'accordent en effet à reconnaître que cette coopération a été essentielle pour mener à bien la réhabilitation de ce groupe scolaire, l'un des plus anciens de la ville.

Fléuron de la III^e République, cet ensemble composé à l'origine d'une école de filles et d'une école de garçons, est l'œuvre d'Alexandre Barret, l'architecte à qui l'on doit également la salle des fêtes (Théâtre de l'Ouest parisien) et l'asile de vieillards » (centre Les Abondances). Construit en 1897, il s'agit d'un vaste ensemble, à la façade très décorée : « La construction affirme nettement le goût de Barret : contrastes de matériaux, différenciation de chaque corps de bâtiment soulignée par des toitures en saillie, jeu quelque peu frénétique des baies cintrées, rectangulaires, germinées, triplées, etc. », écrit Bruno Foucart*. Doté de nombreuses salles de classe, d'un préau, d'un réfectoire, Thiers est alors ce qui se fait de mieux en architecture scolaire. Au fil des ans, l'établissement va connaître différents agrandissements et surélévations. Un siècle plus tard, la situation a bien changé.

« Lorsque je suis arrivé à Boulogne-Billancourt en 1995, l'école était encore utilisable, mais elle avait beaucoup vieilli et les locaux n'étaient plus adaptés aux activités actuelles », explique Christian Farque, (photo) directeur de l'école élémentaire. Quelque peu



une réhabilitation exemplaire

défraîchie, l'école est aussi délaissée : « Les effectifs étaient tombés à 275 élèves. Ils sont de 400 aujourd'hui ! », se réjouit-il. La prise de conscience est née de la célébration du centenaire de l'établissement. « C'est ce qui a déclenché le processus. Mais d'un simple rafraîchissement, on est parti sur une réhabilitation totale, qui a duré plusieurs années ! », s'étonne encore le directeur.

Des travaux en site occupé

La ville décide de faire les choses en grand, afin de pouvoir répondre à l'augmentation de la population, et choisit de mener les travaux en site occupé, c'est-à-dire sans fermer l'établissement. « La rénovation a été menée en cinq phases successives qui se sont échelonnées entre janvier 2004 et fin août 2006. Nous avons changé d'architecte en 2001 car il ne comprenait pas notre souhait de réhabilitation globale, notamment pour les salles de restauration et la liaison entre bâtiments anciens et nouveaux », explique Dorothée Pineau, maire adjoint chargée de l'Urbanisme, des Grands projets et des Grands équipements, de l'Environnement et des espaces verts. Un choix qui n'a pas été sans conséquence sur la qualité de vie des enseignants et des élèves : « Bien sûr, nous avons subi le bruit, les poussières, les fumées, des chutes d'objets non identifiés heureusement sans gravité, et même des vols. J'ai vécu ces inconvenients avec humour et fatalisme. Quant aux enseignants, ils ont tenu bon, avec professionnalisme », assure Christian



Farque, tandis qu'Evelyne Lesquins (photo), directrice de la maternelle, renchérit : « Certaines classes ont souffert plus que d'autres du bruit et des vibrations. Mais les problèmes que nous avons rencontrés ont toujours été réglés très rapidement. La municipalité, comme l'architecte, a toujours été à l'écoute. »

Les travaux ont débuté par la réhabilitation du réfectoire, qui n'était plus aux normes : la cuisine, devenue commune aux deux établissements, a été située entre les salles à manger de la maternelle et de l'élémentaire qui ont été agrandies. Ils ont ensuite été menés par tranches successives sur les bâtiments, contraignant enfants et professeurs à jouer aux chaises musicales, au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Démolition, reconstruction

« Je me suis appliquée à trouver des liaisons, afin de rendre la circulation beaucoup plus fluide », explique Sylvie Domela, l'architecte en charge de cette rénovation. On a démolit, percé, surélevé, réhabilité, construit, récupéré l'espace sous les combles, remonté les planchers qui faiblissaient. Vu de la cour de récréation, le groupe scolaire forme cependant un ensemble dans lequel bâtiments anciens et constructions neuves cohabitent harmonieusement.

Côté cour, on a abattu le mur qui séparait encore l'ancien école des filles de celle des garçons, les annexes, l'escalier qui formait une excroissance, les anciens sanitaires. On a reconstruit deux escaliers, des préaux pour abriter de la pluie et refait les cours de récréation.

Côté élémentaire, une véritable entrée a été créée de plain pied sur la rue, un ascenseur a été installé pour les personnes handicapées, l'ancien gymnase s'est transformé en centre de loisirs, les classes ont été restructurées aux étages, un pôle administratif, une salle pour les fumées, des chutes d'objets non identifiés heureusement sans gravité, et de nouveaux sanitaires ont été créés.

Côté maternelle, un nouveau bâtiment a été construit reliant entre eux tous les étages existants, cinq nouvelles classes ont vu le jour, la cour de récréation a été agrandie et réaménagée.

Mais ce qui frappe le plus, c'est l'utilisation de la couleur par l'architecte. Artisan verrier et peintre, Sylvie Domela fait vibrer murs, sols, plafonds. Partout, elle a joué sur les couleurs et sur les matières. « Elle a mis une atmosphère particulière dans l'école, on ressent des impressions différentes selon les lieux », dit Christian Farque, tandis que Evelyne Lesquins ajoute : « Elle a mené un travail remarquable. École est une presqu'île de lumière. Ce que Pierre-Mathieu Duhamel maire adjoint chargé de l'Éducation, de la Culture et de la Jeunesse résume d'une phrase : « Elle a su redonner une âme à ce groupe scolaire. » Même unanimité sur les résultats. « On a gagné en confort et en superficie. Les enfants se

AVANT LA RENOVATION



APRES LA RENOVATION



croisent et circulent dans le plus grand calme. La cantine était un petit réfectoire vétuste situé derrière deux classes, elle est devenue un espace aéré et lumineux », explique Evelyne Lesquins. Quant à Christian Farque, il avoue : « Bien sûr, il y a ici ou là une prise électrique mal placée, un tableau trop haut... Mais le plus important, c'est le résultat : la ville a fait beaucoup d'efforts pour cette œuvre. Car c'est bien d'une œuvre qu'il s'agit et pas seulement d'un travail, d'une œuvre réalisée tous ensemble. »

* in Boulogne-Billancourt, ville des temps modernes. Dominique de Faucombergue

Groupe Thiers en bref

- une école maternelle de 8 classes, 26 élèves, 1 salle polyvalente (coin informatique, audiovisuel, bibliothèque), 1 salle de motricité • une école élémentaire de 17 classes dont 1 classe d'initiation (accueil non-françophones) et 1 classe d'adaptation (mise à niveau), 1 salle d'informatique, 1 salle d'audiovisuel, 400 élèves • un service de restauration autonome • un centre de loisirs le mercredi • une halle sportive • montant de l'opération près de 10 millions d'euros.

Impôts locaux

La ville maintient ses taux

Le conseil municipal du 30 mars 2006 a décidé de reconduire, sans changement, les taux de 2005. «Boulogne-Billancourt est ainsi la seule ville en France de plus de 100 000 habitants dont les taux des impôts sont inférieurs à 10 %», a souligné le sénateur maire.

« Pour équilibrer le budget primitif 2006 que nous avons examiné le 15 décembre dernier, nous avons voté un produit fiscal de 41 138 268 €. L'estimation de ce produit reposait sur une prévision de revalorisation des valeurs locatives brutes par le législateur de 1,5 % et le maintien des taux communaux à leur niveau de 2005. La revalorisation arrêtée par la loi de finances pour 2006 a été un peu supérieure à nos prévisions : 1,8 % au lieu de 1,5 %. À taux d'imposition inchangé, le produit de notre fiscalité pour 2006 atteindrait 41 792 113 €, et serait donc supérieur de 653 845 € à celui que nous avons voté le 15 décembre. L'affectation de ce supplément, modestes puisqu'il sera de 1,53 %, vous sera proposé lors de la décision modificative de juin », a exposé Bernard Monginet, maire adjoint chargé des Affaires financières et du Budget, des Affaires économiques, de l'Emploi et des Relations avec les entreprises, lors de ce conseil municipal.

Sur sa proposition, le conseil municipal a donc décidé de reconduire, sans les changer, les taux de 2005, à savoir : 9,74 % pour la taxe d'habitation (TH), 6,75 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et 8,47 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

À titre de comparaison, la moyenne des communes du département des Hauts-de-Seine affiche des taux supérieurs aux nôtres. Ainsi, le taux de la TH est en moyenne de 11,91 % (+ 0,90 % par rapport à 2005), celui sur les TFPB est de 13,55 % (+ 1,10 %) et celui sur les TFPNB est de 24,99 % (+ 1,13 %). Si les taux votés par le conseil général du 92 n'ont pas évolué cette année, en revanche ceux du conseil régional d'Île-de-France ont connu une forte augmentation, sur la TFPB (+ 18,70 %) et sur la TFPNB (+ 18,90 %).



Le conseil municipal a décidé de maintenir, sans les changer, les taux des impôts locaux. Pourtant les Boulognais continuent de ressentir une forte pression fiscale. Pourquoi ? Le produit prélevé sur les ménages augmente, puisque la base s'accroît chaque année. Elle s'accroît pour des raisons purement légales. D'une part, la réévaluation des bases est effectuée chaque année par le législateur pour les actualiser, d'autre part leur volume physique et financier augmente régulièrement dans la ville, par le biais des constructions neuves. En général on déduit des immeubles petits et vétustes, classés en catégorie 4, pour en construire de nouveaux, plus importants, classés en catégorie 3 ou 4 : le montant de la matière fiscale augmente d'autant.

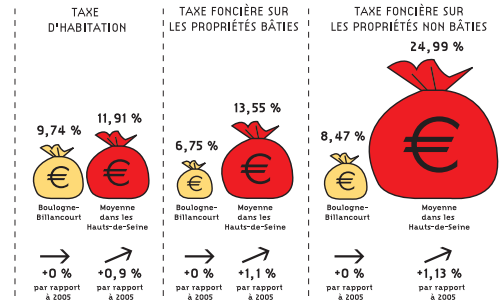
Communauté d'agglomération Val de Seine

On le sait, le taux de la taxe professionnelle relève désormais de la Communauté d'agglomération Val de Seine (CAVDS) créée le 31 décembre 2005 par Boulogne-Billancourt et par Sèvres. En 2006, ce taux s'élève à 8,99 %, soit une augmentation de + 3 % par rapport à 2005. Et celui sur l'enlèvement des ordures ménagères s'établit à 4,52 %, en progression de 5 %, notamment en raison de la hausse du coût de destruction des ordures par le Sycotm et de la construction de la nouvelle usine d'incinération Isséane à Issy-les-Moulineaux.

Allègement fiscal

Enfin, en raison des nuisances occasionnées par les travaux d'aménagement des anciens terrains Renault, la municipalité – comme elle l'avait fait pour le centre-ville – et sur proposition du sénateur maire a décidé une baisse temporaire (environ 6 %) de la valeur locative des logements situés en bordure de l'îlot EE. Cette baisse permet un allègement fiscal pour les résidents et les propriétaires des logements situés rue Heyrault (n° 5, 5 bis, 5 ter, 7 et 9), rue de La Ferme (n° 4, 6, 8, 10, 12, 14, 17, 19), sur une partie de la rue du Vieux-Pont-de-Sèvres située face à l'îlot EE (n° 158, 166, 168, 170 et 179) et celle de l'avenue du Général-Leclerc limitrophe de l'îlot (n° 25, 29, 31, 33 et 35). Elle concerne également ceux résidant au 788, rue Yves-Kermen.

■ D. de F.

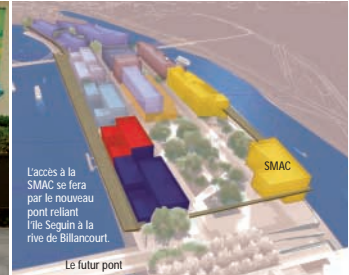




Le groupe bouloonnais That's all right ! ma ma en concert dans la salle polyvalente du Pont-de-Sevres le 23 juin dernier.



△ Les amateurs de vinyles et de CD se sont retrouvés cet été autour du maxi-troc de disques installés sur la Grand-Place pendant la fête de la musique.



L'accès à la SMAC se fera par le nouveau pont reliant l'île Seguin à la rive de Billancourt.

Le futur pont

La future SMAC

- Le projet de programme architectural comprend l'édification d'un bâtiment de 3 000 m² SHON au minimum. Avec :
- deux salles de diffusion de 200 et 550 places mitées assis/debout.
 - un local polyvalent pour les expositions et les formations.
 - au minimum, cinq locaux de répétition de taille différente, un studio d'enregistrement, un studio numérique.
 - un centre de ressources.
 - une papeterie d'associations et de microstructures musicales
 - une cafétéria ouverte au public.
 - des locaux techniques et de stockage compléteront le dispositif.

Quatre équipes pour un projet

Dix-neuf personnes (membres de la commission d'appel d'offres, architectes, élus, trésorier municipale...) se sont réunies en jury de concours de maîtrise d'œuvre le mercredi 20 septembre, sous la présidence de Jean-Pierre Fourcade, pour désigner les quatre équipes admises à présenter leur projet de SMAC au début de l'année 2007. Les jurés ont fait leur choix, après trois tours de vote à bulletin secret, parmi les 118 candidatures reçues par la ville. Chaque équipe se compose d'architectes, d'un scénographe, d'un acousticien, d'un Bureau d'étude (BET) haute qualité environnementale, d'un BET structure, d'un BET thermique et fluides et d'un économiste de la construction. Les quatre équipes retenues sont :

- TETRARC, de Nantes.
- Rudy Ricciotti, de Bando.
- Périphériques Architectes, de Paris.
- Jakob & Mac Farlane, de Paris.

Musiques actuelles

BBmix à la conquête des jeunes et du son

BBmix est comme un iceberg, sa partie visible est un festival rock électro et sa partie encore invisible le nom de code du programme de musiques actuelles créé par la ville, en attendant l'ouverture de la SMAC (Scène de musiques actuelles) offrant au moins 3 000 m² de planchers sur l'île Seguin. Un début de réponse haut de gamme pour la centaine de groupes musicaux bouloonnais en patience de studios de répétition et de scènes pour se produire.

L'appellation « musiques actuelles et amplifiées » est utilisée par les institutions publiques et les professionnels du secteur pour désigner les musiques électroniques, le rock, la pop, la chanson, les musiques innovantes, le rap... En bref, tout ce qui ne relève pas des musiques classiques et lyriques. Leur donner toute leur place n'est pas une idée neuve : déjà dans les années 60, les MIC (Maisons des jeunes et de la culture), pour pas mal d'entre elles sous-équipées acoustiquement, résonnaient de chabadas et autres grosses caisses d'amateurs févèux et obstinés. Depuis, le concept a fait son chemin, doucement mais sûrement, au ministère de la Culture. 1981 : Fête de la

musique ; 1986 : Centre d'information rock, chanson, hip-hop et musiques électroniques (CIR) ; 1993 : Cafés-musiques, intégrés au programme des SMAC en 1996 ; 1998 : mise en place de la Commission nationale des musiques actuelles. Des villes comme Agen, Angers ou Annecy ont innové en construisant au milieu des années 90 les premiers lieux dédiés à ces nouveaux champs culturels ; elles ont ainsi mis l'accent sur le manque d'installation de ce type dans la capitale ou ses environs. En construisant sa future SMAC sur l'île Seguin, Boulogne-Billancourt, deuxième ville d'Île-de-France après Paris, qui n'a jamais eu d'équipement spéci-

fique pour les musiques amplifiées, va rééquiper la donne et pourquoi pas devenir, dans les quatre années qui arrivent, la scène émergente qui compte dans l'ouest parisien. Édifiez sur plusieurs niveaux, la structure réunira les fonctions de conseil, de répétition, de création, de ressources et de diffusion (voir encadré).

Nom de code BBmix

Quand la question s'est posée à Boulogne-Billancourt sur le rôle d'un tel équipement, la réponse s'est imposée d'elle-même pour Pierre-Mathieu Duhamel, maire adjoint chargé de l'Éducation, de la Culture et de la Jeunesse : « Au même titre que le Carré Belle-Feuille, qui

va compléter dès la rentrée prochaine les possibilités actuelles, avec deux salles dédiées aux concerts de rock et à la musique de variété, la SMAC fera partie de l'offre culturelle de la ville qui fédère en fonction de la demande. Elle va devenir un lieu de rencontre entre les amateurs de musiques populaires ou émergentes qui disposent de peu d'endroits pour répéter, jouer ou simplement se retrouver, alors qu'une centaine de groupes est concernée dans la ville et bien d'avantage dans la région. Les musiciens ont aussi besoin de l'aide institutionnelle, quand elle existe, pour trouver un local de répétition, pour être orientés, pour recevoir un soutien technique ou administratif... Le plus important est d'être en accord avec la réalité du secteur et de favoriser l'avenir du métier musical. » En préfiguration de cet aménagement, le directeur général adjoint chargé de la Culture, avec l'aide d'une chargée de mission, a donc mis en place, en 2004, le programme BBmix. Sous ce nom de code qui évoque la bande dessinée, plusieurs actions ont d'ores et déjà été menées : création d'un site Internet, d'une newsletter, conseils individualisés aux musiciens et aux porteurs de projets,

offre de répétition (salle Carnot) avec accompagnement personnalisé... Comme la musique est aussi une histoire de réseaux, BBmix adhère aux deux plus importants : Réseau 92, qui fédère 16 structures de répétition, de formation, d'enregistrement et de diffusion sur le département, et La Fédurok, qui regroupe une cinquantaine de lieux de musiques actuelles répartis sur l'ensemble du territoire français, avec qui BBmix participe en tant que membre actif et consultatif à la réflexion locale et nationale sur les musiques actuelles. Plus généralement, les Bouloonnais ont découvert BBmix avec le premier festival version rock'n'roll organisé pendant dix jours et en entrée libre, en octobre 2005. Un succès salué par l'ensemble de la presse et du public, 1 500 spectateurs pour la première édition ; la deuxième, fondée sur le même principe, va se dérouler ce mois-ci du 18 au 28, dans différents lieux de la ville : salle polyvalente du Pont-de-Sevres, TOP, CNR - centre Georges-Gorse... (voir le programme détaillé dans BBsortir pages 18 à 21).

L'équipe de Marie-Pierre Bonniole, chef de projet à la direction du Développement culturel et grande ordonnatrice des prochaines nuits « groovy » bouloonnaises, « espère que ce public qui a poussé la porte la première année va accepter une nouvelle fois la découverte et embarquer des camarades dans l'aventure. Ce festival est aussi un moment de fête et de rassemblement pour tous, amateurs et musiciens locaux. Il met en valeur le travail de fond réalisé sur toute une année. Pour sa deuxième édition, BBmix, de mieux en mieux identifiée, a reçu plus de 300 demandes de participation. Peut-être à cause du parti pris de payer la prestation de chaque musicien, artistes confirmés ou nouveaux venus pour qui c'est parfois le premier cachet. Cette année, nous prenons le parti de faire une programmation découverte en dehors

de l'univers du disque et des artistes soutenus par de gros plans marketing. » En fait, ceux qui sont importants musicalement mais qui n'ont pas d'album. Pluridisciplinaire par excellence, BBmix est donc la fête de file de la musique actuelle mais aussi de tout ce qui se passe autour et de la culture rock à Boulogne-Billancourt : participation à « Mobile », le parcours d'art contemporain et de musiques du printemps étier, organisation de la fête de la musique décalée cet été sur quinze jours, 14 groupes, sept concerts, des audio-blogs et un maxi-troc de disques... Un avant-goût de futur musical et artistique qui génère d'ores et déjà une vraie dynamique auprès des jeunes et laisse entrevoir une belle perspective d'avenir.

■ Amélia Vilar del Peso

Carte du public 2005

Un questionnaire réalisé sur 200 personnes a permis d'établir une sorte de carte type du public présent pendant le premier festival BBmix.

- Provenance du public
Boulogne-Billancourt : 37 % Hauts-de-Seine : 15 % Paris : 23 % Ile-de-France : 15 %
Provence et étranger : 10 %
- Âge du public
10 à 14 ans : 5 % 15 à 19 ans : 16 %
20 à 24 ans : 30 % 25 à 29 ans : 20 %
30 à 34 ans : 17 % 35 et plus : 12 %



Avec son CFA des comédiens

l'art dramatique va jouer sur la scène de l'alternance

C'est fait, le Centre de formation d'apprentis comédiens a son label. C'est le premier en France. Il s'est installé dans les locaux du Conservatoire national de région (CNR) depuis le début de ce mois. L'aventure ne fait que commencer.

Trois années. Il aura fallu trois années d'en-têtement administratif et d'argumentation auprès du ministère de la Culture et des conseils régional et général à Jean-Louis Martin-Barbaz et Hervé Van der Meulen, directeur et co-directeur du Studio-Théâtre d'Asnières, soutenus par les villes d'Asnières-sur-Seine et de Boulogne-Billancourt, pour qu'existe en France le premier Centre de formation des apprentis (CFA) pour les comédiens reconnu par un diplôme d'État. Et, Hervé Van der Meulen de préciser : « Depuis toujours nous lutons dans ce sens. Pour que nos élèves comédiens et les autres aient un vrai statut, pour qu'ils puissent apprendre et jouer sans passer par l'intermittence. En clair, qu'ils reçoivent un salaire en gardant leur condition d'étudiants.

Cette année, les élèves du CFA sont inscrits dans des spectacles de professionnels confirmés et nous vieillons, comme peuvent le craindre certains syndicats, à ce qu'ils ne soient pas abusivement utilisés. »

Le métier de comédien

L'association Le Studio, vouée depuis sa création, en 1993, à l'apprentissage des arts de la scène à un haut niveau, est devenue un Centre dramatique départemental et régional de formation, d'insertion et de création, composé d'une École d'art dramatique (l'École du Studio), d'un CFA et d'une compagnie théâtrale (Le Studio Compagnie Jean-Louis Martin-Barbaz). Le Centre dramatique vit sur deux villes : l'École du Studio, correspondant au

premier cycle de formation payant sur deux ans, et la Compagnie J.-L. Martin-Barbaz restée à Asnières-sur-Seine, alors que toute la partie pédagogique, correspondant au second cycle d'enseignement sur trois ans du CFA, évolue à Boulogne-Billancourt dans deux salles du Conservatoire national de région. Cette décision d'implantation a été proposée par Isabelle Quentin-Heuzé, directeur général adjoint du pôle Culture et Communication, au moment même où la direction du TOP se renouvelait. Des lors, le cahier des charges du nouveau directeur incluait le principe d'une coproduction par an avec La Compagnie Jean-Louis Martin-Barbaz. Depuis le 1^{er} de ce mois, ce sont donc 26 élèves, encadrés par une dizaine (suite page 25)



△ Tania Tchénio et Vanessa Kryčevá (à droite) en répétition dans les rôles respectifs de Kalila et de Sofia, dans *Platonov* ou *l'absence de pères* de Tchekhov, atelier de 2^e année dirigé par Jean-Louis Martin-Barbaz et Hervé Van der Meulen.



< Émilie Cazanove dans le rôle d'Amélie et Clément Aubert dans celui de Koschnadloff dans la pièce de Feydeau *Occupe-toi d'Amélie*.

▽ Laurence Clauot et Benoît Seguin, dans le rôle de Tallybios, dans *Les Troyennes* d'Euripide, atelier de fin de 2^e année dirigé par Christian Gonon de la Comédie-Française.



Deux élèves comédiens

Benoît Seguin, 25 ans quatre ans d'ancienneté au Studio

« Je suis juste dans la limite d'âge requise pour intégrer le Centre de formation. Comme j'étais en pseudo 1^{er} niveau de CFA l'an dernier, je rentre directement en 2^e année. C'est une trop belle opportunité ! Pour les expériences multiples qu'il vont en découler : nouvelles conditions de travail, rencontre avec d'autres compagnies... C'est très motivant et toujours excitant d'être au démarrage de quelque chose, de faire partie des pionniers en quelque sorte. Nous avons tous eu beaucoup de discussions avec Jean-Louis Martin-Barbaz et Hervé Van der Meulen à propos du CFA et ils nous ont vraiment donné le sentiment d'être intégré dans cet incroyable projet. C'est une ouverture vers les autres et, notamment vers le Théâtre de l'Ouest Parisien dont j'ai hâte de fouler la scène en mai prochain, avec *La Césaire* de Tchekhov. Comme j'ai fait pas mal de musique, je suis particulièrement attiré par le partenariat avec le CNR de Boulogne-Billancourt qui coproduit l'opérette *Coups de roulis*, de Willemetz et Messager, avec Le Studio. Ce n'est que le début d'une belle aventure avec un peu d'inconnu et beaucoup d'enthousiasme. »

Vanessa Kryčevá, 20 ans, deux ans d'ancienneté au Studio

« J'avais deux possibilités, rentrer à l'AMDA (American Musical and Dramatic Academy) de Londres, pour laquelle j'avais réussi le concours, ou intégrer le CFA. J'ai choisi le centre de formation à Boulogne-Billancourt. C'est une chance de pouvoir jouer et continuer à apprendre. Le CFA lève l'ambiguïté sur le statut de l'éleve comédien, qui devenait intermédiaire du spectacle sur scène et simple élève à l'école de théâtre. Quand on est élève, on est un peu frustré car on veut toujours jouer. Certains brûlent même les étapes en montant leur propre compagnie mais au bout il y a souvent un manque de technique. Le CFA est vraiment une formule géniale, après deux ans de cours payants à Asnières, il me permet de continuer à apprendre gratuitement tout en percevant un salaire. Ce dispositif nous ouvre aussi les portes des théâtres subventionnés et nous devenons intéressants pour les autres metteurs en scène qu'il y a trop peu de nous, sans être exonérés de charge s'ils nous embauchent. »

■ Procos recueillis par A. V. D. P.



Les initiateurs du projet

Jean-Louis Martin-Barbaz

Dans les années soixante, il travaille à la mise en scène aux côtés de Roger Planchon, Jacques Rosner, Marcel Maréchal, ou encore Jean Astaire, aussi bien au théâtre qu'à la radio. Au début des années soixante-dix, il est professeur au Conservatoire de Lyon. Il fonde ensuite sa première compagnie avant de devenir directeur du Théâtre-Ecole de Robert Hossein à Reims. Il ouvre en 1975 son propre cours, rue de Saussure, à Paris et fait entrer 35 élèves au Conservatoire de Paris. Parallèlement, avec sa compagnie, il joue au Théâtre de la Cité internationale, au Théâtre national de Chaillet et tourne en France et à l'étranger avec ses spectacles. De 1982 à 1992, il dirige le Centre dramatique national du Nord-Pas-de-Calais, au sein duquel il fera plus de trente créations. En 1993, il fonde et dirige Le Studio, à Asnières-sur-Seine, qui prépare aux concours nationaux et forme de nouveaux comédiens. Il y crée de nombreux spectacles joués au Studio-Théâtre d'Asnières, mais aussi à Paris (Théâtre Silvia-Monfort, Théâtre 13, Nouveau Théâtre Moutetard...). En 1995, il crée le festival d'été du théâtre d'Asnières. Outre ses activités au sein de sa compagnie, J.-L. Martin-Barbaz a mis en scène plus de 80 spectacles, en France et à l'étranger, notamment au Théâtre national d'Ankara et d'Istanbul en Turquie et plusieurs opéras, à l'Opéra Comique et à l'Opéra de Genève. Il a écrit en scène *La Césaire* de Tchekhov pour le Théâtre de l'Ouest Parisien.



Hervé Van der Meulen

Depuis sa sortie du centre d'art dramatique de la rue Blanche, il a joué Shakespeare, Lope de Vega, Goldoni, Dumas, Feydeau, Breton, Anouilh... sous la direction de Raymond Paquet, Jean-Pierre André, Yves Gasc, Jean Denet, Ricardo Camacho, Laurent Pelly, Nathalie Fillion... Il est ensuite assistant de Jean Denet aux Tréteaux de France, d'Yves Gasc pour la Compagnie Laurent Terzieff et à la Comédie-Française. Metteur en scène en France et à l'étranger, il monte notamment *Les Sincères* de Marivaux au festival d'Avignon et *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière, en espagnol, au Teatro Libre de Bogota en Colombie... Pour Le Studio, il a mis en scène plus d'une dizaine de créations, dont *Le Châtelet à Toit* d'Offenbach et *Les Vagues de Virginia Woolf* que les Boullonnais ont découvert au Centre Georges-Gosset et au Théâtre de l'Ouest Parisien. À la fois comédien, metteur en scène et, depuis 2000, co-directeur du Studio-Théâtre d'Asnières, H. Van der Meulen est également professeur d'art dramatique, d'abord pour le Centre national dramatique du Nord-Pas-de-Calais et l'École « Parenthèses » à Paris et maintenant à l'École du Studio, qu'il dirige depuis janvier 1995. Cette saison, il sera Narçisse dans *Britannicus* de Racine et Gaëtan dans *La Césaire* de Tchekhov, deux mises en scène de Jean-Louis Martin-Barbaz. Il redécouvrira metteur en scène, en collaboration avec le Conservatoire national de région de Boulogne-Billancourt, pour l'opérette de Willemetz et Messager : *Coups de roulis*.

*** de professeurs du CNR et de l'École du Studio, qui ont pris résidence dans les locaux bouloonnais : dix élèves comédiens en 1^{er} niveau, neuf en 2^e et sept en 3^e. Comme le souligne Hervé Van der Meulen, co-directeur du Studio, « Seuls les jeunes ayant suivi une formation de deux ans au métier de comédien, à l'École du Studio ou dans tout autre établissement de formation à l'art dramatique – dans ce cas un concours d'entrée est mis en place – peuvent intégrer le CFA. Ils doivent avoir entre 19 et 25 ans et un contrat de travail de trois ans avec une entreprise. Ce dernier point représente une des particularités qu'il faut prendre en considération, car peu de compagnies ont les moyens d'embaucher des comédiens sur trois ans. Nous sommes au début de l'aventure et nous avons encore à travailler; mais la création de ce CFA marque la volonté d'une réelle politique culturelle, de la région et du département et des villes qui nous soutiennent, d'apporter une vraie solution pour les acteurs. »

À charge maintenant pour Le Studio de développer des créations, de diffuser les spectacles et de trouver un maximum de compagnies partenaires pour que les élèves comédiens puissent travailler.

CFA de comédiens, mode d'emploi

En pratique, les apprentis de 1^{re} année vont alterner entre 670 heures de cours par an dans les locaux du CNR et 975 heures de répétitions et de représentations en entreprise, ceux de 2^e année vont en passer 470 en cours et 1 175 en entreprise. Les élèves de 3^e année auront quant à eux 370 heures d'enseignement et devront 1 275 heures à la scène. Outre les cours spécifiques à chaque niveau (diction, interprétation autour d'un personnage du répertoire classique ou contemporain, combat, cascade...), les élèves comédiens vont recevoir 170 heures d'enseignement commun autour de la danse, du chant et des conférences sur l'histoire du théâtre. Les stages administratifs ou techniques (assistantat à la mise en scène, régie, son, décor, lumière...) sont réservés aux étudiants de 2^e et 3^e niveau. De plus, les apprentis comédiens de dernière année auront droit à 100 heures de travail d'interprétation devant la caméra.

La formation est gratuite et se déroule en alternance, comme pour n'importe quel apprentissage, sur trois années : les cours au CFA ayant lieu d'octobre à juillet. Les apprentis perçoivent un salaire net, en fonction de l'âge et du niveau qu'ils intègrent, allant de 53 % du SMIC (665 €) en 1^{re} année, à 61 % (765 €) en 2^e et 78 % (978 €) en dernière année. En fin de cursus, et après examen, l'apprenti reçoit le Certificat de comédien professionnel reconnu par les ministères de la Culture, du Travail et de l'Éducation nationale ainsi que par l'ensemble des partenaires sociaux. Ce qui change un peu la donne en matière d'intermittence du spectacle...

■ Amélia Vilar Del Peso

Daniel Frédéric directeur du collège Jean-Renoir

« Le magazine Le Point a établi un classement des établissements victimes de la violence en région parisienne, dans lequel le collège Jean-Renoir arrive en tête. Cet article s'appuie sur une enquête interne qui donne le nombre de signalements de faits de violence.

Il s'agit là d'une interprétation approximative et erronée d'un outil statistique interne au système éducatif.

Certes, le collège Jean-Renoir a toujours joué la transparence : tout fait est effectivement signalé aux autorités, depuis l'insulte d'un élève à un surveillant jusqu'à l'absence injustifiée répétitive. Heureusement, les cas graves – violences physiques – restent très limités en nombre et en gravité et n'ont rien à voir avec ce que peut vivre un collège difficile de banlieue d'une grande ville. Le nombre de faits signalés cumule les incivilités, l'absentéisme, les conflits verbaux et bien sûr les violences physiques, qui se résument à Jean-Renoir à quelques bagarres entre deux élèves, aussi souvent filles que garçons. Pas de phénomènes de bandes, de trafics, un seul cas de racket, rapidement sanctionné par une exclusion définitive.

Par contre, nous travaillons en étroite collaboration avec les services sociaux, les services de santé – tels CMPP, hôpital des adolescents... – les services de police, le procureur de la République ou le juge des enfants, pour effectuer le suivi des cas difficiles.

Certains établissements ne souhaitent pas renseigner cet indicateur de peur de donner une mauvaise image de leur collège, d'autres n'ont pas le temps de le faire, trop occupés à lutter contre la violence.

En ce qui nous concerne, nous continuerons à avoir une politique transparente et à développer tous les efforts nécessaires pour que le collège Jean-Renoir soit un collège comme un autre, où chacun trouve sa place, sans sélectionner notre population scolaire : c'est notre interprétation de notre devoir de service public, au service des familles du quartier. »

Hélène M.

Courriel

J'ai remarqué que les grilles des arbres sur les trottoirs du boulevard Jean-Jaurès ont été remplacées par des enrobés.

De quoi s'agit-il ? N'est-ce pas dangereux pour la survie des arbres ?

Réponse BBI : Depuis deux ans, les services municipaux ont en effet remplacé dans certaines rues les grilles entourant les arbres d'alignement par un enrobé de granulats poreux.

Ce revêtement présente plusieurs avantages : il est perméable – et laisse donc passer l'eau indispensable à la survie des arbres –, il est sans danger pour les piétons qui ne risquent plus de buter sur les grilles, enfin, il permet un balayage plus facile des centaines de mégots qui jonchent le sol.

Ce revêtement a été posé route de la Reine, devant le marché biologique, ainsi que sur la partie comprise entre le boulevard Jean-Jaurès et la rue de l'Est (couleur ocre) ; boulevard Jean-Jaurès entre les rues des Tilleuls et du Château (couleur grise) ; enfin, dans les cours de récréation de certaines écoles.

If.b

Courriel

Monsieur le maire

Je me permets de vous écrire juste un petit mot pour vous féliciter de la façon dont vous gérez votre ville. En effet, je suis maman de trois enfants et nous avons emménagé à Boulogne-Billancourt l'année dernière. Tout est fait pour que les familles se sentent bien : ville propre, activités proposées par la mairie, sécurité... Encore merci pour ce joli cadre de vie.

Semaine bleue du 16 au 22 octobre

Jeunes et vieux ensemble autour du livre et de l'écriture

La Semaine bleue est une action nationale qui, depuis une vingtaine d'années, met en vedette les retraités et les personnes âgées une fois par an. Sept jours pendant lesquels les portes des clubs seniors s'ouvrent à tous pour permettre la rencontre intergénération, comme le préconise le slogan 2006 : « Jeunes et vieux ensemble ».

À Boulogne-Billancourt, le contact se fait cette année autour du livre et de l'écriture.

Casser le cliché rononnant du club senior en marge des actifs n'est pas une mince affaire. Pour créer du lien et revitaliser l'imagination, tous les projets et les initiatives allant dans le sens de la participation des aînés à la vie locale sont les bienvenus, pourvu qu'ils durent. La Semaine bleue est de ceux-là : un élément favorisant le méissage des âges par la rencontre et l'échange. En passé, la manifestation avait réuni la population autour du jeu sous toutes ses formes. Cette année, c'est l'écriture et le livre qui ont été comme vecteur de lien social, sans jamais en écarter le principe ludique.

Point fort de la semaine, *La malle scientifique*, créée par l'Association Sciences technologie et société de Paris, qui présente les outils de la communication. Deux journées d'octobre, le mercredi 18 et le jeudi 19, pendant lesquelles un animateur aide les participants à mieux comprendre l'histoire de l'écriture à travers les siècles et comment la communication est devenue l'un des facteurs essentiels du développement économique et culturel. Des pic-

rogrammes des tablettes sumériennes, en usage en 3200 av. J.-C., aux caractères mobiles utilisés pour l'imprimerie par Gutenberg au XV^e siècle, c'est toute l'aventure du manuscrit puis du livre qui est retracée. Vont suivre le morse, le télégraphe... jusqu'à cette nouvelle machine à communiquer que représente



Internet, qui permet de visiter et de parler avec le monde entier depuis son ordinateur. Les boulognais ont donc le choix, entre les conférences, les ateliers d'écritures et les démonstrations publiques de calligraphie réalisées par un spécialiste de la ligne ; entre l'incontournable dictée intergénérationnelle qui mesure les seniors aux jeunes du collège Bartholdi et les jeux de mots anciens et leur signification ; ou encore goûter, le temps d'une matinée, à la magie des auteurs pour enfants et aux corbeilles de fruits de saison qui leur sont offertes. Ils peuvent aussi participer au grand-jeu concours lancé pour la création d'une soupe originale, dans laquelle chacun ajoute l'ingrédient qui lui plaît. Soupe d'herbes folles en Julienne ou soupe à la grimace de mots moulinsés, tout est permis, dès lors qu'elle est composée sous forme de conte, de récit, de poème, en prose ou en vers... La meilleure soupe sera servie le vendredi 22 octobre à partir de 18h dans la salle des Fougères.

■ A. V. D. P.

Du souffle de la tendresse à l'école...

Ginette Bellingier et Micheline Fourault n'ont pas attendu la Semaine bleue pour donner du sens au terme intergénération et se consacrer aux plus jeunes dans le joli projet familial mis en place à maternelle Billancourt par une enseignante, Gérardine Lefort. Grâce aux petits conseils chuchotés dans l'oreille et à leurs gestes efficaces au moment des petits bolos, ces deux mamies bénévoles occupent depuis trois ans la place du tendre à l'école. Elles apportent sans compter et sans discontinuer ce souffle de complicité bienveillante dans la classe des moyens, mais aussi à d'autres enfants, au moment des ateliers de dessin, de lecture ou simplement des sorties scolaires. Depuis la rentrée, Ginette et Micheline, avec le concours d'une institutrice, dédient une autre partie de leur temps à la réorganisation de la bibliothèque de l'école.

... aux secrets du bonheur aux Abondances

Fruit d'une année d'échanges entre une classe CE1-CE2 de l'école primaire Albert-Bezançon et les résidents du centre de gérontologie des Abondances, l'exposition de dessins et de textes présentée dans le centre jusqu'à la fin de ce mois est teintée d'une poésie nouée de bonheur. Outre la création d'un calendrier, ce partage de savoirs et de sentiments mené par des graphistes spécialistes du genre s'achemine vers l'édition d'un livre pour la fin de l'année.

Qualiville l'accueil au service des Boulognais

La politique d'accueil du public menée par la ville depuis des années a été récompensée une première fois en juillet 2005 par l'obtention du label « Qualiville ». Cet été, après un nouvel audit, Boulogne-Billancourt conforte sa démarche qualité en voyant confirmée sa certification « Qualiville » par l'Association française d'assurance qualité et l'Association française de normalisation (Afaq-Afnor). Bilan.

Besoin de renouveler une pièce d'identité, d'inscrire un enfant à l'école, de remplir une demande de logement social ou bien d'obtenir une carte d'électeur ? Les raisons pour lesquelles des dizaines de Boulognais viennent se renseigner chaque jour en mairie se déclinent au pluriel. Au regard des chiffres de fréquentation, l'importance de l'accueil à l'hôtel de ville n'est plus à démontrer : en 2005, 160 000 personnes ont été reçues aux différents points d'information de la mairie et près de 208 000 appels téléphoniques (20 000 appels mensuels) ont été traités par le centre d'appels. Côté accueil de la population, les services municipaux les plus fréquentés restent invariablement l'état civil (66,4 %), suivis de la Carte B PLUS B, l'accueil, Jeunesse et sports, 1^{re} enfance. « La démarche entreprise pour la certification initiale pour améliorer l'accueil et la qualité des services rendus à la population procède d'une volonté politique affirmée. Cette politique a notamment été marquée par la mise en place d'un centre d'appels pour un numéro de téléphone unique. L'acquisition de matériel a permis d'améliorer l'ergonomie des postes de travail et l'accessibilité. Un plan de formation et de professionnalisation des agents a été élaboré et une nouvelle signalétique a été mise en place », commente Christine Bru-



neau, maire adjoint chargée des Affaires générales et juridiques, des Ressources humaines et de l'Accueil de la population. Comme chaque année, la certification « Qualiville » fait l'objet d'un contrôle rigoureux destiné à infirmer ou à confirmer son maintien. C'est pourquoi, quelque 63 agents municipaux

Les Boulognais globalement satisfaits

Quel est le dernier service que vous avez consulté ? Quelles sont vos attentes en termes de qualité d'accueil ? Pour mieux connaître les besoins des citoyens, des questionnaires ont été mis à disposition des Boulognais dans les différents points d'accueil ainsi que sur le site internet de la ville, et ce depuis 2005. Dans ce domaine, la dernière enquête de satisfaction réalisée entre janvier et juin 2006 a rassemblé 1 300 réponses.

En ce qui concerne l'accueil assuré par les hôtesses, 91 % des personnes consultées se déclarent satisfaites. Les usagers interrogés

Certification mode d'emploi

Qualiville évalue les engagements des collectivités publiques vis-à-vis des citoyens. Le groupe Afaq-Afnor (Association française d'assurance qualité) est l'un des leaders mondiaux de la certification d'entreprise avec plus de 20 000 certificats délivrés dans 60 pays. Le référentiel Qualiville a été élaboré en 2001 conjointement par la CNFPT, Afaq et des collectivités plus validé par des associations de consommateurs. Qualiville évalue donc au quotidien les relations entre les habitants et les services municipaux.

notent également un taux de satisfaction important lorsqu'ils jugent la propreté des locaux (93 %), l'orientation (90 %), la confidentialité (89 %) et les informations (87 %). Enfin, consultés sur les heures d'ouverture des services les mieux adaptés à leurs horaires de travail, les Boulognais ont privilégié la fin d'après-midi, entre 16h et 20h et ne sollicitent pas particulièrement le samedi. Principal bémol ? Le temps d'attente estimé souvent trop long, que ce soit dans une file d'attente ou dans les délais des réponses. Aujourd'hui, l'une des priorités de la municipalité consiste donc à réduire le plus possible ce temps d'attente. D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour le mois de juin 2007, date de la prochaine certification « Qualiville ».

■ Sabine Dusch

Vous souhaitez donner votre avis ?

Faites le sur www.boulognebillancourt.com (rubrique: votre avis sur les services municipaux)

Canicule 2006

Le plan a bien fonctionné

La région Ile-de-France a subi au mois de juillet deux périodes de canicule, la première de trois jours, la seconde de 11 jours. Mais les services municipaux et leurs partenaires s'étaient préparés à cette éventualité : les personnes fragiles et isolées avaient été recensées avant l'été, et pour faire face à la crise une plate-forme d'appels est venue renforcer le standard de la mairie. Les consignes étaient connues de tous. Et la solidarité des Bouloonnais a été exemplaire.

Moins intense mais plus longue qu'en 2003, la vague de chaleur de cet été n'a pas eu les conséquences dramatiques que nous avons connues il y a trois ans. Avec 61 décès en juillet (chiffre total, comparable à celui de juillet 2003, 2004 et 2005), soit un nombre deux fois inférieur à celui enregistré lors de la canicule d'août 2003, les chiffres témoignent de l'efficacité du dispositif mis en œuvre. Un dispositif qui repose principalement sur le recensement des habitants les plus fragiles. « Depuis septembre 2004, les maires ont l'obligation d'instituer un registre nominatif des personnes âgées de 65 ans et plus, et des personnes

adultes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Ce registre a pour objectif de permettre une prise de contact pour envisager éventuellement une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte. À Boulogne-Billancourt, comme les deux années précédentes, un questionnaire a été adressé avant l'été aux personnes âgées de 75 ans et plus, inscrites sur le fichier électoral, ainsi qu'aux personnes handicapées connues du Centre communal d'action sociale (CCAS). Plus de 9 500 personnes ont ainsi été contactées par les services municipaux. Au final, 1 120 personnes ont demandé à être recensées », explique Ariane Lebon, maire adjoint chargée des Affaires sociales et du CCAS, de la Famille et du Logement social.

Ces Bouloonnais, répartis en quatre catégories en fonction de leur degré de vulnérabilité (depuis le 1, le plus sensible – 94 personnes très âgées ou particulièrement isolées – jusqu'au 4), ont été contactés plus ou moins souvent en fonction de ce classement. Lors du déclenchement de l'alerte caniculaire par le préfet – vigilance orange, degré 2 sur une



△ Les agents municipaux volontaires ont établi cet été 2 580 contacts avec les personnes fragilisées.

échelle qui en compte 4 – les agents municipaux, volontaires ou mis à disposition, du CCAS, du Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC), du centre d'appels, du service de l'état civil et des formalités administratives, des directions des Affaires générales, de la Famille et du Logement se sont relayés pour téléphoner à ce millier de Bouloonnais : 2 580 contacts ont ainsi été effectués, les personnes les plus fragiles ont même été appelées jusqu'à six fois pendant cette période pour s'assurer que tout allait bien. Par ailleurs, des voisins ou des parents ont signalé spontanément 61 cas de personnes en difficulté. Au total, 177 cas ont été transférés au CLIC, coordinateur du Plan canicule. Celui-ci les a traités soit directement, rendant visite aux personnes concernées, soit en transmettant leurs dossiers aux services à domicile adéquats.

Mobilisation générale

Même efficacité du côté des associations partenaires de la ville. Si Sam Arepa, qui assurait les permanences la nuit, le samedi après-

midi, le dimanche et les jours fériés, n'a guère connu de surcroît de travail – « Nous n'avons effectué que deux ou trois interventions à domicile », déclare son responsable – il n'en a pas été de même pour Bien vieillir à Boulogne, qui avait recruté trois stagiaires en psychologie pour renforcer son équipe de bénévoles : « Nous avons établi de très nombreux contacts, essentiellement téléphoniques, parfois jusqu'à 4 ou 5 par jour, ou des visites à domicile », commente la présidente Françoise Pommeré qui ajoute : « Les personnes âgées ont fait preuve d'une très vive inquiétude lorsque les grosses chaleurs sont arrivées. D'évidence, la canicule

2003 était encore dans toutes les mémoires. » Par ailleurs, pour aider les Bouloonnais, la municipalité avait pris différentes mesures comme l'ouverture au public des lieux climatisés (salons d'honneur de l'hôtel de ville, nef de l'espace Landowski...) ou des bains-douches. Les sans domicile fixe n'ont pas été oubliés : près de 550 passages ont été enregistrés au centre (climatisé) Thiers-Vaillant, traditionnellement fermé l'été, qui proposait douches, rafraîchissements et repas. Des bouteilles d'eau ont été distribuées par les agents du CCAS aux SDF dans la rue, l'Ordre de Malte et la Croix-Rouge ont débüté leurs maraudes deux heures plus tôt. Résultat de cette mobilisation, seulement 17 patients qualifiés « canicule » ont été accueillis aux urgences d'Ambroise-Paré entre le 17 et le 31 juillet.

« Tout s'est heureusement bien passé, grâce au travail fait en amont et à la vigilance de tous. Mais le plan canicule a aussi montré ses limites, celles de la très grande fatigue des personnes sur le terrain. Il était temps que les températures baissent ! », conclut le maire adjoint Ariane Lebon. ■ D. de F.

Scolaires

Ouf ! Ils sont (bien) rentrés

Lundi 28 août 2006, 8h30, c'est l'heure de la rentrée dans les 16 écoles maternelles et les 12 écoles élémentaires publiques de la ville pour près de 7 200 enfants. Le sénateur maire Jean-Pierre Fourcade et son adjoint Pierre-Mathieu Duhamel, chargé de l'Éducation, sont rendus ce jour-là dans plusieurs établissements pour s'assurer de son bon déroulement et saluer les deux nouvelles directrices (voir pages Quartier).

Cette rentrée a été marquée par une bonne nouvelle puis qu'à la demande pressante du sénateur maire Jean-Pierre Fourcade, Inspecteur d'académie Claude Michellet a accepté l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'élémentaire Centre-Ville. Cette création vient s'ajouter à celles déjà obtenues – une classe à la maternelle Jacques-Deray, à la maternelle 113, rue du Point-du-Jour, l'élémentaire Sully, l'élémentaire Les Glacières, l'élémentaire Centre-Ville ; enfin un CLIS (Classe d'intégration scolaire) à l'élémentaire Saint-Denis, la deuxième sur la ville après celle de l'élémentaire Jean-Baptiste-Clément – portant ainsi à sept le nombre de classes nouvelles ouvertes pour cette rentrée. A contrario, une classe a été fermée à la maternelle Sèvres, la maternelle Saint-Denis, l'élémentaire Denfert-Rochereau.

Parmi les événements les plus proches, signalons le départ ce 2 octobre de deux classes au château de Benais et le 6 octobre de quatre classes de découverte dans les Alpes de Haute-Provence, dont deux classes de transhumance aux côtés des bergers et de leurs moutons, sans oublier la *Fête de la science* qui permettra aux scolaires comme à tous les Bouloonnais de découvrir les Leçons de Marie Curie. Cette exposition ludique et interactive se tient du 2 au 21 octobre dans le hall de l'hôtel de ville. Signalons également la manifestation *École et cinéma* à laquelle la ville participe pour la deuxième année : tout au long de l'année, les classes retenues pourront visionner au cinéma Landowski quatre films choisis dans cette sélection, en fonction de leur âge : *Le Roi et l'Oiseau*, *La Planète sauvage*, *Jason et les Argonautes*, *Jour de fête*, *Les Contes chinois*, *Sidewalk storie*, *Le Corsaire rouge*, *Les Contrebandiers de Moonfleet*.



La Semaine du goût sur le thème des DOM-TOM

Les cuisines municipales ont choisi de faire découvrir les richesses culinaires des DOM-TOM aux petits écoliers bouloonnais en leur proposant du 16 au 20 octobre des repas particulièrement colorés. Lundi 16, Mayotte sera à l'honneur avec de l'émincé de volaille accompagné de riz créole et un dessert à base d'ana-

nas ; jeudi 19, en route vers La Réunion avec hachard de légumes, carrel de porc et pommes de terre, fromage à la vanille, enfin tartelette à la noix de coco. « Ces menus exotiques permettent aux enfants de s'initier aux différentes saveurs de notre patrimoine culinaire, tout en restaurant et parfaitement adaptés à leur âge », explique Danièle Boucard, la diététicienne scolaire.

Conseils d'écoles élections de parents d'élèves

Le 13 et le 14 octobre se dérouleront les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'écoles. Rappelons que désormais « chaque parent d'un enfant est électeur et éligible, quelle que soit sa situation matrimoniale, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale ». Qu'il soit non marié, divorcé ou séparé, chacun des deux parents a donc droit de vote, mais ne dispose que d'une seule voix, quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans l'établissement. Le vote par correspondance est possible, de la réception des bulletins de vote au jour du scrutin. Il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Chaque liste doit comporter au moins deux noms de candidats, elles peuvent être présentées par une association affiliée à une fédération ou à une union nationale de parents d'élèves (FCPE, PDEP, UANAPE), par une association locale (déclarée en préfecture) ou par des parents d'élèves qui ne sont pas constitués en association. Pour le premier degré, il y a autant de représentants de parents d'élèves au conseil d'école que de classes ; pour le second degré, il y a entre 5 et 7 représentants dans chaque conseil d'administration, selon le type d'établissement et sa taille. Le conseil d'école vote le règlement intérieur, donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement et sur toutes questions concernant la vie de l'école comme l'intégration d'enfants handicapés, les activités scolaires et périscolaires, la restauration... Dans le second degré, le conseil d'administration est l'organe décisionnel. Il adopte notamment le projet d'établissement, le budget et le règlement intérieur. Les parents élus sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont voix délibérative.

Enquête publique emplacement réservé

Il est procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan local d'urbanisme en vue d'inscrire un emplacement réservé, pour la réalisation de logements sociaux, sur des biens immobiliers situés 9, rue de Transvaal et 32, avenue Jean-Baptiste-Clément. L'enquête publique se déroule pendant une durée de 32 jours consécutifs, à compter du lundi 11 septembre 2006 et jusqu'au jeudi 12 octobre 2006 inclus. Jean-Pierre Chaulet, général de gendarmerie en retraite, demeurant 8, rue de Beauté à Nogent-sur-Marne (94130), a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du Tribunal administratif de Versailles. Il sera présent en mairie : - vendredi 29 septembre de 9h30 à 11h30 - mercredi 4 octobre de 14h à 17h - jeudi 12 octobre de 16h à 19h.

En dehors de ces heures de réception par le commissaire enquêteur, le dossier est consultable à la direction municipale de l'Urbanisme et de l'Aménagement.

Forum des activités le boum des loisirs

Les 9 et 10 septembre, l'hôtel de ville et l'espace Landowski ont accueilli le Forum des activités, rendez-vous incontournable de tous ceux qui souhaitent s'adonner à des loisirs. Cette année, c'est le dimanche qui a connu la plus forte affluence. Est-ce la meilleure répartition des stands, le changement d'horaires (ouverture le samedi dès 8h au lieu de 8h30), toujours est-il que le flux de visiteurs a été mieux réparti. Moins de bousculade et plus de sérénité, comme ont pu le constater le sénateur maire Jean-Pierre Fourcade et son adjoint chargé de l'Éducation, de la Culture et de la Jeunesse, Pierre-Mathieu Duhamel. Les stands les plus fréquentés ont été ceux des activités municipales (ateliers artistiques, école des sports, clubs seniors, ateliers du CNR), de l'ACBB, de l'Association Philotechnique. Au palmarès des activités, citons l'indétrônable football, le tennis,



le judo, la gymnastique, la danse sous toutes ses formes, avec même un goût prononcé pour les cours de Salsa, le théâtre, le badminton, l'informatique, le dessin, les cours de langue et une forte demande d'activités pour les tout-petits (3/4 ans).

Cimetière Pierre-Grenier reprise de terrains

À partir du 1^{er} janvier 2007, à l'exclusion des concessions dont sont titulaires les victimes civiles et militaires de la guerre, il sera procédé à la reprise des terrains concédés ci-après :

- terrains de 5 ans antérieurs au 1^{er} janvier 2002
 - concessions de 10 ans au 1^{er} janvier 1997
 - concessions de 30 ans au 1^{er} janvier 1977.
- Toutefois, pour les concessions temporaires décennales ou trentennaires, les concessionnaires ou leurs ayants-droit auront la faculté de renouveler celles-ci jusqu'au 31 décembre 2008.
- Les familles concessionnaires de terrains en reprise au 1^{er} janvier 2005 et qui n'ont pas sollicité le renouvellement de ces concessions, sont invitées à faire enlever plantations, monuments, signes funéraires existants sur ces terrains dans un délai de 3 mois, à dater du 31 décembre 2006.

À l'expiration de ce délai, ces objets seront enlevés d'office par l'administration mais resteront pendant un an à la disposition des familles qui pourront les réclamer en justifiant de leurs droits au conservateur du cimetière. Passé ce délai, ils seront considérés comme objets abandonnés.

Inscriptions sur les listes électorales

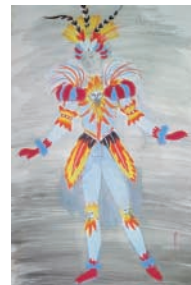
au plus tard le 30 septembre, après ce sera trop tard !

Vous avez emménagé à Boulogne-Billancourt, vous venez d'être naturalisé Français, vous avez changé d'adresse au sein de la commune ou vous allez fêter vos 18 ans avant le 1^{er} mars de l'année prochaine, vous n'avez plus que jusqu'au samedi 30 décembre (le 31 décembre, cette année, tombe un dimanche) pour vous faire inscrire sur les listes électorales de la ville. Cette inscription est indispensable pour pouvoir voter lors des élections qui auront lieu en 2007. Pour cela, il suffit de vous présenter aux guichets du service état civil, élections et formalités administratives (après avoir pris un ticket auprès des hôtesses d'accueil), en possession d'une carte nationale d'identité et d'un justificatif récent de domicile, ainsi que des photocopées de chacun de ces documents. Attention ! Depuis le mois de mars 2006, la ville procède à une redistribution des secteurs de vote sur l'ensemble de son territoire : 11 bureaux supplémentaires ont été créés et les lieux de vote ont été changés pour être rapprochés du domicile des électeurs. Pour connaître votre bureau de vote, il vous suffit d'appeler le centre d'appels de la mairie (tél. : 01 55 18 53 00) ou de vous connecter sur le site de la ville : www.boulognebillancourt.com, rubrique mairie. Des postes informatiques sont disponibles à l'accueil de la mairie.

• Service état civil, élections et formalités administratives. Rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 17h30 ; jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h15 ; vendredi de 8h30 à 16h45 ; samedi de 8h30 à 11h45. Renseignements : www.boulognebillancourt.com rubrique formalités administratives.

Papageno de l'enveloppe au centre Georges-Gorse

Mozart, côté costume, tel est le thème de la charmante exposition que présentera le centre Georges-Gorse de la mi-novembre à la mi-février. À travers la trentaine de costumes issus des collections de l'Opéra de Paris et d'illustrations, le public est invité à découvrir les personnages les plus emblématiques des opéras de



Mozart : Figaro, Don Giovanni, Suzanne ou encore Papageno. Ce même Papageno, dont l'esquisse de costume est éditée – heureuse coïncidence – par La Poste en timbre de collection afin de célébrer l'année Mozart. Ce dessin est l'œuvre du peintre Roger Chaplain-Midy (décédé en 1992), qui réalisa de nombreuses décorations murales, notamment pour le foyer du théâtre de Chailly, pour des paquebots dont le France, ainsi que des décors et des costumes pour l'Opéra de Paris, des portraits. Le musée des Années 30 possède une très jolie *Nature morte* aux coquillages et au cactus et au portrait de Cézanne (1927).



Peut-on faire confiance ?



Pierre Gaborit

Même si le mois d'août n'a pas été très beau, la période de l'été a toujours un effet apaisant.

Mais l'automne revenu, tombent en rafale les feuilles d'automne : troisième tiers de l'impôt sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation, CSG... Et puis, il y a aussi, comme toujours, quelques mauvais coups de l'été.

L'affaire de l'Artillerie

Rappelons que le maire et son adjointe à l'urbanisme avaient toujours dit que serait conservé le mur de l'Artillerie, qual de Stalingrad face à la Seine, autour de la grande porte d'entrée de ce remarquable bâtiment industriel. Renault s'appropriait à le démolir et l'aurait fait si nous n'étions pas intervenus pour l'en empêcher en écrivant à Carlos Ghosn, au préfet et au maire. Finalement un compromis boiteux fut trouvé : trois arcades sur douze ont été conservées de part et d'autre de la porte d'entrée, le reste étant détruit. Ce que nous reprochons à la municipalité, c'est d'avoir fait croire à la population qu'elle avait pris les précautions juridiques permettant de conserver l'intégralité de ce mur. Or rien n'est plus faux car, dans le Plan local d'urbanisme (PLU), seule la porte monumentale bénéficiant d'un classement la préservant de la démolition. C'est toujours la même chose ! Une fois encore, on a commis, à dessein ou non, l'erreur juridique qui per-

mettait à Renault de faire ce que bon lui semblait. Toutefois, il n'est pas certain que la bonne foi de Renault soit totale, car l'entreprise n'a jamais protesté lorsqu'elle a entendu évoquer à maintes reprises la conservation de l'intégralité du mur.

Peut-on faire confiance à la parole donnée ?

Mixité sociale

Reconnaissons à Monsieur Fourcade un mérite : lorsqu'il parle de logements sociaux, il revendique la mixité sociale et fustige les erreurs des années 60 des grandes concentrations d'HLM comme celles que nous connaissons dans notre ville.

Seulement, il y a comme toujours un gouffre entre les discours et les intentions.

J'ai indiqué au maire, dans une question orale posée lors du conseil municipal du 12 juillet, que la loi Borloo, portant engagement national sur le logement, prévoit que, dans le PLU, il est possible de « délimiter des secteurs dans lesquels, en cas de réalisation d'un programme de logements, un pourcentage de ce programme doit être affecté à des catégories de logements localisés qu'il définit dans le respect des objectifs de mixité sociale ». Comprendons nous bien : il s'agit de modifier le PLU pour que cette possibilité soit ouverte, mais ensuite la décision d'utiliser cette procédure est appréciée au cas par cas par le conseil municipal. Il s'agit donc d'un outil, et non d'une contrainte systématique. À ma grande surprise, la réponse du maire ouverte a été négative.

Comment faire confiance à des intentions qui ne dépassent pas le cadre de l'affichage ?

Le maire père fouettard

Entre deux voyages aux États-Unis, Monsieur Sarkozy a eu le temps de présenter au Sénat son projet de loi sur la prévention de la délinquance. Je n'en évoquerai qu'un seul point, qui peut paraître pittoresque, mais qui est en fait très inquiétant.

L'article 8 de la loi prévoit que « lorsque les faits sont susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publiques, le maire ou son représentant peut procéder verbalement à l'endroit de leur auteur au rappel des dispositions qui s'imposent à celui-ci pour se conformer à l'ordre et à la tranquillité publics. »

Alors que l'échec de la politique sécuritaire de Monsieur Sarkozy est notoire dans son propre département – entre 2004 et 2005 dans les Hauts-de-Seine, les infractions ont diminué de 2,62 %, mais les crimes ou délits envers les personnes ont augmenté de 1,68 % –, est-il raisonnable de donner aux maires un « pouvoir d'admonestation » dont on ne sait trop comment il l'exercera et quelle publicité il lui donnera, sans aucune des garanties de la procédure judiciaire et à risque que la Justice s'estime dessaisie et enterre les dossiers ?

Je me permettrais de rappeler que la mesure la plus efficace pour lutter contre la délinquance était la police de proximité. Créée par Lionel Jospin, Monsieur Sarkozy l'a rayée d'un trait de plume.

Peut-on faire confiance à ceux qui prétendent dans les politiques qui échoient ?

■ Pierre Gaborit
conseiller municipal (PS)
Président du groupe
@IternanceGauche.Verts



Un nouveau conseiller municipal

Jane-Lise Villegas (Les Verts) qui a siégé parmi nous depuis 2002, a malheureusement démissionné de notre conseil en raison de ses projets incompatibles avec la poursuite de son mandat. Nous la remercions pour tout le travail accompli en rappelant qu'elle a été la plus jeune élue de France dans une ville de plus de 100 000 habitants. Elle sera remplacée par Arnaud Jutier, qui habite notre ville depuis 1988 et qui est membre du Parti socialiste. Chargé des relations internationales à l'Unedec depuis 1998, Arnaud Jutier est titulaire d'une maîtrise de droit public, il est également diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et y a obtenu un master Gestion des transformations sociales. Il dispose par ailleurs d'une solide expérience dans les matières que nous traitons pour avoir siégé au Comité national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire. Il a été chargé de mission auprès du président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, directeur de cabinet du président d'une communauté d'agglomération, responsable du développement au groupe Générale des Eaux et conseil en développement de ressources humaines à Eurocomptence CIBC. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Permanences

Les permanences du groupe @Iternance gauche.verts ont lieu au 63, rue de Billancourt le lundi après-midi au jeudi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, et le samedi de 10h à 12h. Tél. : 01 49 25 43 61. Fax : 01 49 25 73 97. Courriel: alternanoggauche-verts@wanadoo.fr

Boulogne-Billancourt gagne une nouvelle bataille pour l'emploi



Philippe Tellini

Il faut parfois ne pas faire l'économie de chiffres :

- Le taux de chômage enregistré au mois de juillet 2006 est de 6,7 %, contre 8,1 % en juillet 2005, soit 1,4 point sur un an.
- C'est le meilleur résultat depuis décembre 2002 (6,2%).

- Cette baisse concerne l'ensemble des catégories de demandeurs d'emploi, et notamment les chômeurs de longue durée (-18 % en un an), les cadres (-20,7 %), les jeunes de moins de 26 ans (-26 %).

- Fin juillet 2006 les données sont les suivantes :
- taux de chômage Boulogne-Billancourt : 6,7 %
- taux département des Hauts-de-Seine : 8,1 %
- taux Ile de France : 8,5 %
- taux national : 8,9 %

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard !

Certes, ils s'expliquent par le contexte international et national (politique volontariste du gouvernement, plan Borloo...), mais, à mon avis, ils sont amplifiés par les raisons suivantes :

La dynamique de la ville et de sa population

Boulogne-Billancourt, l'un des premiers pôles économiques des Hauts-de-Seine, accueille plus de 10 000 entreprises, et 30 % des 20 premiers sièges sociaux du département. Les activités du secteur tertiaire sont plus particulièrement représentées : publicité, audiovisuel, télécommunication. Sur plus de 80 000 emplois salariés localisés sur Boulogne-Billancourt, 85 % sont concentrés dans le tertiaire. Avec une superficie de 1 000 000 m² de surface développée en 2005, la ville a doublé son parc immobilier de bureaux au cours des dix dernières années. Sa capacité hôtelière, essentiellement tournée vers une clientèle d'hommes d'affaires, atteint près de 1 200 places en 2006 (sans compter le futur hôtel 4* de 183 places qui sera implanté sur la pointe-aval de l'Île Seguin). Son tissu commercial comporte près de 2 000 enseignes, dont notamment le nouveau centre commercial Les Passages de l'hôtel de ville, ouvert en 2001, distingué par le prix Procos. Son réseau artisanal compte

plus de 1 000 entreprises dont l'activité s'organise autour de la Charte qualité souscrite entre la ville et la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine. Boulogne-Billancourt compte 56 000 actifs, dont 2/3 de cadres ou professions intermédiaires.

La démarche volontariste de l'équipe municipale en faveur des entreprises

La ville s'attache depuis 1995 à renforcer l'attractivité de son territoire en menant une politique fiscale modérée (le taux de taxe professionnelle de la Communauté d'agglomération Val de Seine (CAVDS) est de 50 % inférieur au taux moyen national) ; les actions menées en direction des entreprises sont diverses : deux fois par an, la municipalité organise un petit-déjeuner d'accueil pour les entreprises nouvellement installées sur la ville (le prochain se tient le 11 octobre). C'est l'occasion pour les élus de comprendre les attentes et les aspirations des entreprises et de les mettre en adéquation avec les nombreuses propositions existantes. Pour la troisième année consécutive, se sont tenues, en mars dernier, les rencontres interprofessionnelles du Val de Seine, avec pour thème La reprise et la transmission d'entreprise. L'aménagement des terrasses Renault, bâti autour d'un concept de développement durable et d'équilibre entre les activités économiques, l'habitat et l'offre d'équipements publics, se traduira par une augmentation des capacités d'accueil en immobilier d'entreprise (422 000 m² Shon d'immeubles de bureaux et de locaux d'activités).

L'engagement déterminé de l'équipe municipale en faveur des demandeurs d'emploi.

La Mission locale assiste les jeunes sans qualification dans leur démarche et leur permet notamment de décrocher des « jobs d'été », première étape de leur intégration dans la vie active. Au sein de la Mission locale, l'espace cyber-jeunes, qui a été créé dès 1997, facilite la mise en relation des entreprises qui recrutent et des personnes en recherche d'emploi. Les Rencontres de l'emploi, organisées en étroite partenariat avec les agences locales de l'Anpe, les 13 associations d'aide à l'emploi et à l'insertion soutenues par la Communauté d'agglomération Val de Seine, formées par Boulogne-Billancourt et Sevres, a ouvert ses portes pour sa 4^e édition le 26 septembre dernier. En 2005, près de 1 000 offres d'emploi ont été proposées à 2 000 visiteurs, dans divers secteurs d'activité.

L'attractivité de l'environnement urbain
Grâce à sa proximité de Paris et à l'importance de ses capacités de desserte, Boulogne-Billancourt bénéficie d'une situation géographique privilégiée. La ville s'est attachée à développer une identité culturelle forte (Ville d'art et d'histoire, musée des Années 30, parcours des années 30, parcours industriel), un environnement et un cadre de vie exceptionnels : 94 % des Boulognais se déclarent satisfaits de vivre à Boulogne-Billancourt, en soulignant la richesse et la qualité de ses équipements publics et de son environnement (squares, espaces verts). En reconnaissance de cette démarche volontariste, on assiste aujourd'hui à l'émergence progressive d'une véritable demande dans le secteur de l'information touristique.

La CAVDS, nouveau levier vers l'emploi
Avec la mise en place et la labellisation récente de la Maison des entreprises et de l'emploi, sans oublier la plateforme pour l'emploi du chantier Renault.

Le combat pour l'emploi est un défi permanent, jamais gagné d'avance, et un chantier de longue haleine : le défi du chômage de longue durée et la difficile insertion des publics en difficulté (jeunes sans qualifications, SDF, personnes handicapées, etc.).

Nous vous bien à travers ces exemples qu'il importe peu finalement que l'on parle de gauche ou de droite ; ce qui compte c'est de ne pas entretenir le mensonge, c'est d'affronter, avec l'exigence du dialogue et le sens de la conquête, la réalité d'aujourd'hui. C'est pourquoi la nécessité économique et la volonté d'équité doivent nous faire dire non à la fatalité.

■ Philippe Tellini
Chef d'entreprise
Conseiller municipal délégué
au Tourisme et aux Jumelages,
et aux Relations internationales.
(UDF)

Pour joindre vos élus UDF
www.uff-boulognebillancourt.com
ou www.uff-boulognebillancourt@wanadoo.fr

Permanence du Groupe des élus UMP
52, rue de Billancourt
Tél. : 01 41 31 20 62. Fax : 01 41 31 20 82.
Courriel : groupeudeselusump@hotmail.com